

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 15 DECEMBRE 2014

- n° 150 de Mme Cécile Thiémard (DC/VL) et de 2 cosignataires demandant au Conseil communal un arrêt de bus au sommet de l'avenue Weck-Reynold

Mme Cécile Thiémard (DC/VL) résume le postulat ci-après:

"Lors de l'assemblée de l'Association de quartiers Gambach-Guintzet du 27 novembre 2014, les habitants de l'avenue du Moléson, en particulier, mais également les habitants des Jardins du Salesianum, ceux du chemin de l'Observatoire et ceux de l'avenue Jean-Gambach, ainsi que l'ensemble des membres de l'Association présents, se sont clairement manifestés pour un arrêt de bus situé au sommet de l'avenue Weck-Reynold pour les lignes 7 ou/et 8 et ont demandé de déposer un postulat y relatif.

En effet, dans les normes d'application de distance d'un endroit par rapport à une ligne de bus existante sur le réseau de la ville de Fribourg ou de l'agglomération de Fribourg (la norme de 300 mètres), il n'est pas tenu compte ni de la pente ni de la pénibilité d'accès à pied. Ainsi, il serait grandement indiqué de favoriser l'utilisation des transports en commun sur des lignes existantes qui ont déjà un excellent rendement et une cadence rapprochée et régulière.

D'autre part, un arrêt de bus existait déjà à cet endroit et pour les personnes du quartier qui fréquentaient cette ligne, c'était très pratique.

Il a été déposé un postulat en corrélation avec celui-ci à la séance du 4 décembre 2014 à l'Agglomération de Fribourg pour obtenir un horaire comprenant un arrêt du bus (lignes 7 et 8) au sommet de l'avenue Weck-Reynold. Sachant que l'Agglomération s'occupe de la gestion des lignes de bus et du matériel roulant, tandis que l'aménagement de l'infrastructure de l'arrêt de bus serait à la charge de la commune de Fribourg."